



AMÉNAGEMENT DU CONTRAT DE CRÉDIT CORPORATE RETOUR SUR CONSULTATION

Paris, le 23 avril 2024, 18h

Les porteurs obligataires Euro PP ont voté favorablement pour exonérer Nexity au titre des ratios bancaires, et ce, jusqu'à l'arrêt des comptes de l'exercice 2024.

Les établissements du pool bancaire de Nexity, à l'unanimité, avaient déjà exonéré le Groupe de ces mêmes obligations.

Nexity remercie l'ensemble de ses partenaires bancaires et obligataires Euro PP pour leur soutien dans cette démarche et dans la mise en œuvre de sa transformation.

Nexity relancera dans les prochaines semaines une consultation d'ordre technique pour finaliser l'alignement de la documentation bancaire et obligataire principalement sur les clauses de sûretés et de défaut croisé.

NEXITY, LA VIE ENSEMBLE

Avec un chiffre d'affaires de 4,3 milliards d'euros en 2023, Nexity, premier opérateur global d'immobilier, est présent sur tout le territoire et intervient sur l'ensemble des métiers de la promotion et des services. Notre stratégie d'opérateur global d'immobilier nous permet de répondre à tous les besoins de nos clients, particuliers, entreprises, institutionnels et collectivités. Notre Raison d'être 'la vie ensemble' traduit notre engagement à créer pour eux, des espaces, des quartiers et des villes durables qui permettent de tisser et retisser des liens. Nexity est notamment classée, pour la cinquième année consécutive, 1er maître d'ouvrage de l'Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA), membre de l'indice Bloomberg Gender-Equality (GEI sur l'équité femmes-hommes), Best Workplaces 2021 et certifiée Great Place to Work® septembre 2022.

Nexity est coté au SRD, au Compartiment A d'Euronext et au SBF 120.

CONTACTS

Géraldine Bop – Directrice de la communication financière / +33 (0)6 23 15 40 56

Anne-Sophie Lanaute – Directrice des relations investisseurs et de la communication financière / +33 (0)6 58 17 24 22

investorrelations@nexity.fr